

temporaire, nous semble suffisamment compensée, par une grande chance, de recevoir, encore ce soir, au lieu de de...

générale du commerce d'Amsterdam, Pendant l'année 1843.

(Suite. — Voir notre n° du 8 et 9 de ce mois.) Les arrivages de thé, tant sur place qu'à Rotterdam, sont évalués aux chiffres suivantes:

Table with columns for location (Amsterdam, Rotterdam) and commodity (Thé de Chine, Java, etc.) with values in francs.

Les arrivages ont presque constamment montré une tendance vers la baisse. — Voici leur situation actuelle:

Table listing various goods like Java sans droits, Bœuf et Congo, etc., with their respective prices.

ALCALIS: Les opérations en potasse se sont principalement bornées aux qualités d'Amérique et de Suède. — Généralement parlant, les prix ont essuyé un déclin...

Les importations de sucre brut ont été plus importantes que l'année précédente. Les opérations en Rio-Grande et Indes-Orientales ont été...

Les arrivages de cuirs de l'Amérique du Sud ont été plus importants que l'année précédente. Les opérations en Rio-Grande et Indes-Orientales ont été...

Les arrivages de qualités étrangères se sont élevés en totalité, à 2,200 balles. Les opérations en Espagne, il nous restait au 1er janvier de l'année...

Les arrivages de qualités étrangères se sont élevés en totalité, à 2,200 balles. Les opérations en Espagne, il nous restait au 1er janvier de l'année...

Les arrivages de qualités étrangères se sont élevés en totalité, à 2,200 balles. Les opérations en Espagne, il nous restait au 1er janvier de l'année...

SUCRE BRUT: Les prix de cette denrée qui haussaient déjà vers la fin de l'année précédente, ont successivement suivi leur marche ascendante. On particulièrement donné lieu à cet état de choses, les nombreux ordres pour le Rhin, surtout en Surinam. Les prix ont donc monté jusqu'au mois d'avril. Dés-lors, il y a eu un léger affaiblissement.

Table showing sugar prices for Surinam, Indes-Orientales, Havane blanc, etc., comparing prices from March/April to September.

Cette baisse est attribuée au taux comparativement trop bas des sucres raffinés, pour lesquels il n'existait des ordres qu'à une forte diminution de prix. — On octobre, il y a eu une légère reprise, principalement sur les Surinam, laquelle qualité était cotée à cette époque de fr. 21 à 26. Les prix se sont maintenus à cette hauteur jusqu'après la vente publique de la Société de Commerce des Pays-Bas, tenue à Rotterdam le 15 novembre, vente à laquelle les qualités communes se sont payées de fr. 1 1/2 à 2 au-dessus de la taxation. On évaluait ensuite les sucres des Indes-Orientales de fr. 24 à 37, et les Surinam de fr. 22 à 26. — Cependant, vers la fin de l'année, la cote a diminué, à cause du manque complet d'ordres. — Nous faisons suivre un relevé des prix au 31 déc. 1843, comparés à ceux de l'année 1842:

Table comparing sugar prices for Surinam, Indes-Orientales, etc., between December 31, 1842 and December 31, 1843.

Table showing importations and approvisionnements for Surinam, Brésil, Havane, etc., from January 1 to December 31, 1843, compared to 1842.

CHANGEMENT: Les arrivages ont peu différé de ceux de l'année précédente: on les évalue à plus de 900,000 liv. des P.-B. — Les prix ont de nouveau considérablement rétrogradé, et on ne peut pas compter sur une amélioration prochaine. — La provision actuelle, est d'environ 492,000 liv. des P.-B. Voici la situation des prix au 31 décembre 1843, comparés à ceux de 1842, même époque:

Table comparing prices for various commodities like Königsberg, Stroomel, Riga, etc., between 1843 and 1842.

POIX: La première main n'a reçu cette année que 11,600 tonnes de Suède. L'approvisionnement restant de l'année précédente est insignifiant et ne comprend qu'environ 3500 tonnes, qui sont, tenues à fr. 112. — Les prix ont varié cette année de fr. 116 à 112. — En poix d'Arochangel il n'a été importé que 800 tonnes. Nous possédons encore de cette sorte environ 500 tonnes. — Il a été importé cette année 1200 tonnes goudron. Le taux a décliné de fr. 186 à 156; mais il s'est successivement relevé; le dernier prix alloué est de fr. 180. — Notre avoir de ce jour comporte 340 tonnes.

Table showing importations and stocks for various goods like Buénos-Ayres, Rio-Grande, etc., in 1843.

Les arrivages de cuirs de l'Amérique du Sud ont été plus importants que l'année précédente. Les opérations en Rio-Grande et Indes-Orientales ont été...

Table showing importations and stocks for various goods like Buénos-Ayres, Montevideo, etc., in 1843.

Notre avoir au 1er janvier 1844, se compose de: Buénos-Ayres, Montevideo, Rib-Grande, etc.

GRAINS: Statistique des arrivages et des provisions durant les dernières six années:

Table showing grain statistics for years 1838 to 1843, including quantities and prices for wheat and other grains.

Les plus hauts prix payés ont été de fr. 369, et les plus bas de fr. 312. Le leur du jour est de fr. 357. — Voici quels ont été les prix les plus élevés de la graine de lin: 1re qualité, de fr. 275 à 300; 2e qualité de fr. 220 à 250. — Les plus bas: 1re qualité de fr. 145 à 245; 2e qualité de fr. 100 à 200; 3e de fr. 200 à 250 et de fr. 160 à 185. La cote actuelle est de fr. 180 à 190. — La graine de lin de Riga est de fr. 18 à 19 la tonne.

(La suite prochainement.)

Le courrier de Breda est arrivé très-tard aujourd'hui. Nous devons nous borner, par conséquent, à un résumé succinct des nouvelles de Madrid, de Paris et de Bruxelles.

Madrid, le 8 janvier.

Depuis quelque temps, la commission des finances, présidée par M. Burgos, se réunit tous les jours pour la rédaction du rapport qu'elle doit présenter au gouvernement, sur le projet de règlement de la dette intérieure et de la dette extérieure.

La commission a favorablement accueilli les réclamations présentées par M. Matguin, député français qui se trouve ici depuis deux mois et qui a été chargé de demander au nom d'un grand nombre de capitalistes étrangers que l'ancienne dette différée dite française fût assimilée à la nouvelle dette différée et admise, comme cette dernière, aux tirages annuels pour sa conversion en dette active.

On ne sait pas au juste ce que proposera la commission, mais la plupart de ses membres, ainsi que M. Carasco, le ministre des finances, ont reconnu qu'elle avait été oubliée lors de la conversion faite par M. Ardoin, et qu'en conséquence il était équitable d'améliorer sa position, ainsi que celle des porteurs de la dette passive pour lesquels rien n'avait été fait depuis 1836.

Les questions les plus importantes se rattachent à l'examen de la dette active 5 p. c.; quelques membres ont soutenu qu'il conviendrait de la diviser par catégories et par tiers, pour en faire une nouvelle conversion en dette active à 3 p. c., en dette différée nouvelle et en dette passive; mais la majorité de la commission s'est prononcée contre ce mode et elle a émis l'avis, qu'il importe à la dignité et à la loyauté de l'Espagne de ne pas altérer l'existence de cette dette, mais que la nation devait la reconnaître telle qu'elle se trouve aujourd'hui entre les mains des créanciers, sauf à établir un intérêt moins élevé et en rapport avec les ressources de la Péninsule, en appliquant au paiement des intérêts la moitié des revenus sur les douanes et sur les droits d'octroi qui en Espagne se perçoivent au profit du trésor.

Quant à la dette 3 p. c. et 4 p. c., je ne crois pas que la commission s'en soit déjà activement occupée. Il paraît que le 3 p. c. n'est pas destiné à subir une modification quelconque, mais il est probable que le 4 p. c. sera entièrement éteint et confondu par moitié dans le 3 p. c. et dans la dette active 5 p. c.

Lorsque le travail de la commission sera terminé, j'espère pouvoir vous en donner une analyse plus complète, mais toujours est-il, que le ministre des finances actuel et tous les membres de la commission sont animés du désir le plus sincère de relever le crédit de l'Espagne et de faire rentrer ses nombreux créanciers dans la jouissance de leurs droits, qui n'ont jamais été méconnus, mais qui ont été négligés par suite des malheureux événements dont la Péninsule a été le théâtre depuis neuf ans.

Ces dispositions bienveillantes ont produit un effet salutaire à la bourse de Madrid, où les fonds ont monté de plus de 2 pour cent depuis trois jours, et où il s'est fait pour plus de quatre-vingt millions de 3 p. c.

Paris, 14 janvier.

Aujourd'hui, à la petite bourse de Tortoni, il y avait une assez nombreuse réunion, plutôt attirée par curiosité et pour connaître l'opinion des spéculateurs sur les résultats de débats qui s'ouvrent demain à la chambre des députés, que pour faire des opérations. — La rente faible d'abord et traitée à 82 60, 82 55 et 82 50, s'est relevée ensuite pour rester à 82 60 demandé.

La phrase sur les légitimistes préoccupe surtout les esprits. Il en a été question dans la réunion du centre gauche qui a eu lieu hier chez M. Ganneron. M. Thiers, dont tous les efforts tendent à reconstituer l'ancien parti du centre gauche, a assisté à cette réunion. On a trouvé le mot flétri, appliqué aux manifestations des légitimistes, trop fort.

La gauche s'est réunie aujourd'hui. Elle s'est également occupée des légitimistes; M. Odillon-Barrot, qu'on a été chercher hier au soir à la campagne, est revenu ce matin et a assisté à la réunion; il a parlé avec beaucoup d'énergie et a dit qu'il aurait préféré le mot condamné au mot flétri. Mais celui-ci ayant été adopté, il a déclaré qu'il fallait le voter. Il faut tenir ferme et haut, a-t-il dit, notre drapeau de juillet. Le serment est une chose sacrée où il ne faut ni subterfuge ni parjure.

On croit que M. Berryer montera demain le premier à la tribune, pour expliquer les motifs qui l'ont guidé dans son pèlerinage à Londres et pour combattre cette assertion de la presse, que le duc de Bordeaux a été proclamé roi de France et harangué comme tel par les légitimistes qui ont été reçus à Belgrave-Square.

Des ordres viennent d'être envoyés par l'état-major de la place à toutes les casernes de Paris, afin de tenir demain toutes les troupes consignées, à l'occasion de l'inauguration de la fontaine de la Fontaine de la République.

La Gazette de France d'hier au soir, annonçait d'après une lettre de Munich, la mort du duc d'Angoulême.

La Quotidienne, au lieu de répéter cette nouvelle porte seulement les deux lignes suivantes: Une lettre de Goritz nous annonce que le duc de Mgr. Louis Antoine de France est sensiblement guéri.

Les autres feuilles légitimistes gardent le silence sur cette nouvelle, mais quoique nous ne puissions pas confirmer la nouvelle de la mort de Louis Antoine, nous pouvons certifier d'après les dernières lettres de Vienne, que son état est de nature à ne trouver que peu d'adoucissement, et à se terminer bientôt d'une manière fatale.

Les députés du centre gauche, au nombre de cent dix se sont réunis hier au soir chez M. Ganneron. L'assemblée a été tenue pour combattre avec fermeté et avec succès la politique du ministère. Les chefs du centre gauche, ses principaux orateurs, ont été engagés avec instance, par leurs collègues, à prendre la parole dans la discussion de l'adresse.

On assure que les cabinets du Nord s'étant tous opposés au projet d'alliance de la reine Isabelle II d'Espagne avec un prince de la maison de Naples, la cour des Tuileries serait revenue à l'ancien projet de mariage avec le prince des Asturies, fils de don Carlos. On ajoute que M. Guizot aurait envoyé tout récemment à M. Bresson de nouvelles instructions tendant à amener cette dernière alliance. Cette nouvelle est peu vraisemblable.

Bruxelles, 15 janvier.

Le duc de Bordeaux a passé hier dimanche par la Belgique, pendant son voyage en Allemagne. Il est arrivé samedi soir à Os-

tende, par le paquebot ordinaire, the Earl of Liverpool, parti de Londres le même jour, à trois heures du matin.

Les équipages du prince se composaient de deux voitures et un fourgon. Son coupé de voyage est sans écusson; les panoux sont simplement ornés d'un H surmonté d'une couronne ducal.

Le prince est d'une taille peut-être au-dessous de la moyenne; il est très-blond, son teint est pâle, ses traits ont le type bourbonien est facile à reconnaître, sont réguliers. Sa marche se ressent très-visiblement de la chute de cheval qu'il a faite, il y a deux ans. Ce qui distingue sa physionomie, c'est un grand air de jeunesse et beaucoup de bienveillance.

La suite du prince se compose de quatre personnes seulement, parmi lesquelles M. le duc de Levis.

Le prince a couché à l'Hôtel des Bains à Ostende, et en est parti hier matin à sept heures, pour Cologne, par le premier convoi du chemin de fer.

Bourse d'Amsterdam, du 15 janvier.

Avec quelques affaires dans les intégrales les fonds hollandais se maintiennent à leurs cours d'hier.

Les actions du chemin de fer ont été offertes. Il s'est montré une grande activité dans les actions de la Société de Commerce, à cause de la liquidation de deux mois qui se faisait aujourd'hui. Cependant le cours de ces fonds n'a presque pas varié. Le cours de compensation a été fixé à 136.

Les espagnols étaient fermes et sont restés à leur cours d'hier. Les portugais étaient plus offerts.

Dans tous les autres fonds, il n'y a pas eu d'affaires assez importantes pour être mentionnées.

Cours de l'argent: prêt à garantie 2 1/2%; prolong. 2 1/2%; escompte 2 1/2%. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 54 1/2; Holl. 5% 99 1/2 à 100; Société de Commerce 136 1/2; Ardoins 21 1/2 à 21 1/2. (Handelsbl.)

Faits Divers.

APPARITION D'UN AIGLE. — INCIDENT CURIEUX. — Samedi, le 25 novembre, au moment de la grande parade de la garnison de New-York, en commémoration du sixième anniversaire de la retraite des troupes anglaises, un grand et magnifique aigle apparut dans l'air. Après avoir plané et voltigé assez longtemps au-dessus de la ville, le noble oiseau, visiblement fatigué, s'abattit sur le sommet du toit du nouveau paquebot le Prince-Albert. Il s'y reposa quelques moments et reprit son vol dans la direction de l'occident. Cette apparition exerça au plus haut degré l'esprit de ceux qui ont encore foi aux augures; les uns y voyaient un pronostic funeste pour le paquebot Albert; les autres au contraire regardaient l'augure comme favorable; mais la première opinion a prévalu, et nous regrettons de dire que ce beau bâtiment, nouvellement lancé, éprouve maintenant une extrême difficulté à compléter son équipage.

M. le docteur Goldschmidt à Göttingue a trouvé un résultat fort intéressant touchant la petite comète découverte à Paris vers la fin de novembre de l'an dernier. C'est qu'elle décrit une ellipse bien différente de l'orbite parabolique ordinaire des comètes, et fait en moins de 7 ans sa révolution autour du soleil. D'après cette détermination préalable, l'orbite que décrit cette comète approche de la ligne circulaire plus que toutes les orbites des autres comètes connues jusqu'ici. Voici les éléments principaux offerts par l'orbite de cette comète:

Distance moyenne le périhélie 1843, oct. 22, 22 h. 34 m. 49 sec. Temps moyen de Berlin, moitié du grand axe = 3,526840, excentricité = 0,5224118; long. du périhélie = 52° 32' 55", longueur du nœud ascendant = 208° 21' 20", déclinaison de l'orbite = 10° 58' 58", mouvement droit.

Le peu d'observations même que le ciel presque constamment couvert a permis de faire sur cette comète à l'observatoire d'ici, approchent beaucoup de cette détermination d'orbite, en sorte qu'il en résulte également que du moins les éléments ci-dessus ne seront plus susceptibles de rectifications considérables.

Nous pouvons donc déjà regarder cette remarquable comète comme un corps inhérent à notre système solaire et qui, environ tous les sept ans, retournera dans son périhélie, à moins que dans le cours du temps des perturbations considérables qui pourraient survenir dans les grandes planètes, ne l'obligent à décrire une orbite nouvelle.

LE JEU AU 12^e SIÈCLE. — On a découvert un édit très-curieux émané vers la fin du 12^e siècle, relativement au jeu; cet édit prouve que, à cette époque, le jeu dominait déjà dans toutes les classes de la société: il fut rendu comme règlement pour l'armée des Chrétiens, sous le commandement de Richard 1^{er}, roi d'Angleterre, et de Philippe de France, pendant la croisade de 1190. L'édit défendait à tous ceux qui étaient au-dessous de la qualité de chevalier de jouer de l'argent. Il était permis aux chevaliers et aux ecclésiastiques de jouer de l'argent; mais ils ne pouvaient s'exposer à perdre plus de vingt shillings en un jour et une nuit, sous peine de 100 shillings d'amende, payables aux archevêques de l'armée. Les deux monarques seuls avaient le privilège de jouer autant d'argent qu'ils le voulaient mais toutes les personnes de leur suite étaient restreintes à 20 shillings, et les contrevenans condamnés à être fouettés pendant trois jours, en présence de l'armée.

La cour royale de Cayenne vient de mettre en accusation devant elle un nommé Poterrier, ex-régisseur de la colonie, un nommé Poterrier, ex-régisseur de la colonie. Nous ne citerons qu'un seul des faits accablans qui lui sont imputés. Le nègre Henri ayant été arrêté en maronnage, le régisseur le fit attacher à l'échelle et fustiger; puis, tout l'atelier de l'habitation vint cracher au visage du malheureux, et lui frapper les deux joues avec un soulier ferré. Le régisseur termina ce supplice en portant lui-même à la victime des coups de pied dans le visage avec une telle violence qu'il lui brisa plusieurs dents.

Ce n'est pas tout; l'esclave ne fut détaché de l'échelle que pour être enchaîné, mourant à une chaîne du poids de 25 kilogrammes. Pendant un mois qu'il resta ainsi enchaîné, le pauvre nègre ne reçut qu'une nourriture insuffisante, et fut soumis à des travaux au-dessus de ses forces. Il avait eu, en outre, à subir, les trois premiers jours, une fastidieuse et quotidienne de vingt-cinq coups de fouet. Ces horreurs sont extraites presque textuellement de la cour royale de Cayenne renvoyé le régisseur devant la cour d'assises.

Par un décret publié dans la Gazette d'Etat de Berlin, le roi de Prusse fait savoir à ses sujets que tout Prussien qui jouera à la roulette ou au pharaon, soit en France, soit à l'étranger,

notamment à Goethen, ou passe le chemin de fer de Berlin à Leipsig, et où quelques spéculateurs ont établi une banque, sera passible d'une amende de 40 à 400 francs. Les insolubles pourront être condamnés à un emprisonnement de quatorze jours au moins et de six mois au plus.

Tous les journaux allemands applaudissent à cette ordonnance. Ils espèrent que les gouvernemens de Bade et de Nassau suivront cet exemple. Le sénat de Francfort est disposé à prendre des mesures plus sévères encore contre les joueurs francfortois qui sont à Hambourg. On dit que la ville de Baden-Baden elle-même s'est déclarée contre le jeu, et qu'elle déposera une pétition relative à ce sujet aux bureaux de la seconde chambre du grand-duché de Bade.

— **LES COUPS DE SORT.** Le commandant Parguin, condamné par suite de l'affaire de Boulogne, vient de publier les *souvenirs et campagnes d'un vieux militaire*. Voici un court fragment d'une scène qui se passa l'un des soirs de la bataille de Leipsig, qui dura trois jours comme on sait:

« A la nuit tombante, nous allâmes bivouaquer dans une prairie, tout le long et autour d'une haie. En me rendant à l'endroit désigné pour mon peloton, j'entendis prononcer mon nom. C'était un de mes amis, capitaine d'infanterie dans un régiment de la garde, qui était établi au bivouac avec deux officiers de sa compagnie. Il m'offrit de venir à son bivouac quand le mien serait établi; et de partager son modeste souper. — Avec plaisir, mon cher; j'apporterai de l'eau-de-vie que je me suis procurée chez la cantinière du régiment.

« En effet, un quart d'heure après, portant un pain de munition sous le bras, je rejoignis Servatius: c'était le nom de mon ami, qui est maintenant colonel de gendarmerie à Arras. Lorsque nous fûmes réunis, l'un d'eux versa dans une gamelle de bidon une énorme ratatouille composée d'un lièvre en morceaux arrangé avec des pommes de terre et des oignons, etc. Le plat fut trouvé excellent.

« — Est-ce que tu as envoyé au marché à Leipsig? dis-je en riant à Servatius.

« — Non, mon ami, me répondit-il; c'est un sergent-major qui, à dix pas, a logé une balle dans la tête de ce gros lièvre que nous mangeons, et qui s'est avisé de traverser, très-heureusement pour notre appétit, le champ de bataille près de la compagnie.

« — Eh bien! tu n'invites pas à souper ton sergent-major?

« — Il n'y a qu'une petite difficulté, reprit Servatius; le sergent-major, une minute après avoir abattu le lièvre, l'a avoir mis sur son sac et m'a avoir crié: « Mon capitaine, voilà pour souper ce soir! » tomba lui-même frappé d'un boulet qui l'envoya souper chez Pluton... Le lièvre qu'il m'avait donné m'est donc resté en héritage, et voilà l'histoire de notre souper.

« — Eh bien! mon cher Servatius, lui dis-je en lui présentant la fiole d'eau-de-vie, buvons la goutte à la mémoire de ton sergent-major.

« Étrange effet de la destinée de ces deux frères d'armes! L'un est maintenant détenu à Doullens, comme conspirateur bonapartiste; le second commande la légion de gendarmerie qui est chargée de le garder.

EXTÉRIEUR.

GRÈCE. — **PIRAEUS,** 26 décembre. La nomination de sept nouveaux membres du conseil d'état, parmi lesquels se trouvent MM. Glarakis, Rhodius, Constantin, Metaxas, Perukke et Spiliades, tous appartenant au parti des Nappistes, a causé une grande sensation à Athènes. Plus de 80 membres de l'assemblée nationale se sont déclarés contre cette mesure, et se proposaient d'employer toute leur influence dans la chambre, pour que celle-ci priât le roi de rapporter l'ordonnance de nomination. Toutefois M. Maurokordatos a réussi à leur faire abandonner ce projet.

AUTRICHE. — **VIENNE,** 2 janvier. On avait prétendu à plusieurs reprises qu'à partir de la nouvelle année, il se ferait des changemens importants dans le système des douanes autrichiennes; cependant les suppositions qui ont été faites à cet égard ne se sont pas confirmées. Néanmoins, le gouvernement continue à donner une attention toute particulière à la question des douanes; et tôt ou tard l'on doit s'attendre à d'importantes réformes dans cette partie. Le vif intérêt qu'on porte ici à tout ce qui concerne l'union douanière allemande a fait naître une foule de conjectures et de bruits qui peuvent se résumer en ceci: c'est que, lors d'une nouvelle organisation de notre système de douanes, on s'occupera de l'accession éventuelle des provinces héréditaires de l'empire. D'ailleurs lorsque nos chemins de fer qui nous mettront en relation intime avec les autres états de l'Allemagne seront achevés, il faudra nécessairement que nous nous rapprochions de l'union. On se fait peut-être à cet égard des illusions trop flatteuses. Il est certain que l'accession des provinces allemandes de l'Autriche, quand même elle augmentera considérablement leur mouvement intellectuel et matériel, ne pourra s'effectuer qu'après que le tarif de l'union aura été considérablement modifié. Tout dépend de la tournure que prendront nos relations commerciales et politiques dans les années suivantes. Nous ne saurions ajouter foi à un bruit qui s'est souvent reproduit et par lequel on prétend qu'à Berlin on ne verrait pas de bon œil notre accession. La parfaite entente qui règne entre les cabinets de Vienne et de Berlin dans toutes les questions relatives à l'Allemagne suffit à elle seule pour démentir de pareils bruits.

Attente, les relations commerciales de notre monarchie continuent, en dépit de toutes les attaques auxquelles elles sont en butte, à présenter un tableau réjouissant des progrès du commerce et de l'industrie. Non seulement la consommation intérieure, mais aussi l'exportation des produits de notre sol et de notre industrie, s'est considérablement accrue dans les dernières années, malgré les conjonctures défavorables; et notre marine marchande, ainsi que la navigation dans nos ports de mer, ont également subi dans la même période un mouvement ascensionnel bien marqué.

BAVIÈRE. — **MUNICH,** 7 janvier. Déjà 200 Bavaurois sont revenus ici de Grèce. Le nombre de ceux qui attendent à Athènes après leur délivrance se monte encore à 400, y compris les femmes et les enfans. Les marins qui arrivent aux Allemands quand des Grecs les rencontrent dans les rues, c'est de s'entendre dire: « Eh bien, frères, vous êtes donc toujours ici. Démonagez

donc bien vite. » Puis ils se voient entourés de polissons qui leur offrent en vente des caricatures et des chansons; à ridiculiser les Allemands. Le groupe de gens malintentionnés devient ensuite plus compacte, et nos pauvres compatriotes, s'ils parviennent à s'échapper sans coup de patte de bâton, il faut avoir interrogé ceux qui sont restés en patrie, pour comprendre leur bonheur d'être délivrés de la misère et des humiliations qui les avaient poursuivis sur la terre classique de la Grèce.

VILLES ANSÉATIQUES. — **BRÈME,** 6 janvier. La dernière il est arrivé à Brème, 2567 navires, dont la moitié était destiné pour Brème; de ces navires 1841 sont de la mer, 116 des ports du Hanovre et 610 des ports du duché d'Oldenbourg. Ce nombre est supérieur à celui de leurs années. Le mouvement de notre commerce avec la mer du Nord, la Grande-Bretagne, la Méditerranée, le Danemark, la Norvège et la ville de Hambourg s'accroît sensiblement; il varie beaucoup avec le Mecklembourg, la Prusse et la Russie, suivent la bonne ou la mauvaise récolte des céréales, et il reste passablement stationnaire avec la Belgique, la France, l'Amérique du Sud et les Indes orientales. Les navires brémois sont principalement occupés de voyages de long cours, et laissent faire aux navires étrangers le commerce avec les ports plus rapprochés.

— Le 1^{er} du mois de janvier, la marine de Hambourg se composait de 18 vaisseaux, 55 barques, 11 barques à voile, 51 brigantins, 11 bricks-schooners, 22 schooners, 11 galions, 11 galéasses, 11 galiotes, 4 bacs, 4 sloops. A la même date, la marine d'Altona se composait de 4 vaisseaux, 3 barques, 15 bricks, 6 schooners, 2 galéasses.

Théâtre-Royal-Français.
Jeudi 18 janvier. (Représentation N° 90.)
La première représentation de la reprise de:
La Forêt de Sénart ou la Part de Chasteté
Henri IV,
opéra comique en deux actes (d'après Collé) paroles ajustées sur l'air de Mozart, de Beethoven, Ch. M. Weber, Rossini, Meyerbeer, etc. M. Castil-Blaze.
Le Conseil,
vaudeville en un acte, par M. Scribe.
Ordre du spectacle: 1^o Le Conseil. 2^o La Forêt de Sénart.
On commencera à 8 heures.
Samedi 20 janvier, représentation N° 91.
La cinquième représentation de:
LA REINE DE CHYPRE,
Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St-Georges, musique de Halévy orné de trois décorations nouvelles de la composition de M. H. Hove. Divertissemens de M. Bollaquet. Costumés entièrement nouveaux dessinés par M. Berkhout, costumier.
M. Bollaquet, directeur.

MAGASINS DE PARIS.
Amsterdam, rue de la Bourse, n° 179, au 1^{er} étage.
du Luciensteeg;
Rotterdam, Botersloot, section I, n° 179, au 1^{er} étage.
La Haye, Korte Poort, n° 179, au 1^{er} étage.
VENTE FINALE A TOUT PRIX.
d'une grande partie de marchandises de détail, de bijoux, de livres, de tableaux, de meubles, etc. Cette vente sera faite par le ministère de M. Oberwarth & Comp., Commissaire de Paris, et dans la nécessité de vendre en gros ou en détail TOUTES les marchandises qui se trouvent dans leurs magasins. Tout prix raisonnable sera accepté. La vente commence à partir du 15 janvier et jours suivants de 9 à 5 heures. Les maisons indiquées plus haut sont à louer et les boutiques à vendre.
M. Oberwarth & Comp., Commissaire de Paris, et dans la nécessité de vendre en gros ou en détail TOUTES les marchandises qui se trouvent dans leurs magasins. Tout prix raisonnable sera accepté. La vente commence à partir du 15 janvier et jours suivants de 9 à 5 heures. Les maisons indiquées plus haut sont à louer et les boutiques à vendre.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 15 Janvier.

	Int.	19 Janv.	18 Janv.	17 Janv.
Dette active	5	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito dito	2 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Syndicat	4	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Dito	8	79 1/2	79 1/2	79 1/2
Société de Commerce	4	135 1/2	135 1/2	135 1/2
Pays-Bas.				
Dito nouvelle	4	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Emprunt de 1836	4	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Dito de 1840	5	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Chemin de fer du Rhin	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito de Harlem	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Dito de Rotterdam	5	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Act. du lac de Harlem	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	5	108 1/2	108 1/2	108 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Certificats au dito	6	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1835	5	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Dito				